

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL**

20 avril 2026

Membres :	19
Présents :	16
Représentés :	2
Exprimés :	16
OUI :	15
NON :	0
Abstentions :	1

L'an deux mil vingt-six, le 20 avril 2026, Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Jouvent, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de Monsieur le Maire Jean-Jacques CHAPOULIE.

Date de la convocation : 21 avril 2026

Présents : Jean-Jacques CHAPOULIE, Marie-Chantal DUPIC-LATHIERRE, Gaëtan BRUNET, Pascale BASTIER, Gérard GASNIER, Delphine LEMAIN, Christophe MATTANA, Laurence RAYNAUD, John-Henry PERE, Sandra ROUSSEAU, André GUYOT, Christine TEXIER, Raymond BLANCHETON, Céline SAUTIVET, Patrick ROBERT, Stéphanie DENIS.

Absents excusés :

Nathalie MORICHON, donnant procuration à Gaëtan BRUNET.
Serge GERMANEAU, donnant procuration à Gérard GASNIER.

Absent : Philippe DUFOUR

Secrétaire de séance : Laurence RAYNAUD.

Ouverture de la séance à 19h13.

Subventions aux associations 2026

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1614-4 et L 2541-12,

Vu l'article 10 de la loi 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, modifiée par la loi 2016-1321 du 7 octobre 2016,

Vu l'approbation du budget 2026 par la délibération 2026/23,

Considérant les propositions d'attributions de subventions communales aux associations,

Après avis de la Commission Finances du 22 avril 2026,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- DECIDE d'attribuer aux associations suivantes les subventions conformément au tableau ci-dessous :

ASSOCIATION BENEFICIAIRE	MONTANT 2026
A.C.C.A	350 €
APE	470 €
ATELIERS AIGUILLES ET CRÉATIONS	250 €
CHAMBOULTOUT	200 €
CLUB DE RANDONNEE	260 €
COMITE DES FÊTES	250 €
EN AVANT SAINT-JOUVENT	300 €
AS ST JOUVENT FOOT	470 €
GYM DOUCE SENIORS	260 €
GYM TONIC	470 €
JUDO	470 €
LA RÉCRÉATION	250 €
LES VIEILLES MECANIKES JOUVENCIENNES	300 €
MÉMOIRE NIEUL ET ALENTOURS	225 €
RELAX & MOI	250 €
ST. JOUV' EN FÊTE	250 €
TAROT	200 €
TEAM TRUCK RACING	150 €
TOUR DU LIMOUSIN	200 €
USEP LA JOUVENCELLE	240 €
VTT	470 €
WOLF PACK	250 €

- DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal 2026,
➤ AUTORISE Monsieur le Maire à procéder au versement de ces subventions.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que
dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme, à Saint-Jouvent le 28/04/2026

Le Maire,

Jean-Jacques CHAPOULIE



Accusé de réception en préfecture
087-218715209-20260427-2026-24-DE
Date de réception préfecture : 28/04/2026